

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n°2024-24
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 03 avril 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 03 avril 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 28**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gerard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Dominique DANGEL. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALI. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.

**Nbre de suffrages
exprimés : 29**

Excusés : M. Pierre MOSSINA

Absents : MMES MM. Nadine MERCIER. Valère NEDEY. Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Jean-François HEIL

Pouvoir : Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 28 mars 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur PAVILLARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 06 mars 2024 est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

**REMPLACEMENT DANS DIFFERENTES INSTANCES SUITE A LA DEMISSION DE
MADAME SEVERINE DIRAND**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20240409-2024-24-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2024-24***REPLACEMENT DANS DIFFERENTES INSTANCES SUITE A LA DEMISSION DE MADAME SEVERINE DIRAND**

Monsieur le Maire expose que pour faire suite à la démission de Madame Séverine DIRAND, il convient de procéder à son remplacement dans les différentes instances et commissions communales où cette dernière siégeait :

- Commission n°1/ Finances
- Commission n°4/ Développement économique
- Assemblée Générale des Buis
- Commission d'Appel d'Offres
- CLECT
- Conseil d'administration du Lycée Armand Peugeot

Cette dernière doit être remplacée par des membres de la liste « Valentigney 2026 » afin de respecter la représentation proportionnelle pour les commissions concernées.

Aussi, il est proposé de procéder à son remplacement de la façon suivante :

- Commission n°1/ Finances : Monsieur Roland GAMBERI.
Madame Dirand étant vice-présidente de cette commission, il est proposé d'élire, Monsieur Denis NEDEZ qui siégeait déjà à cette commission à la vice-présidence.
- Commission n°4/ Développement économique : Monsieur Denis NEDEZ
- Assemblée Générale des Buis : Monsieur Denis NEDEZ
- Commission d'Appel d'Offres : Monsieur Roland GAMBERI
- CLECT : Monsieur Denis NEDEZ
- Conseil d'administration du Lycée Armand Peugeot : Monsieur Denis NEDEZ

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **ACTE** le remplacement de Madame Séverine DIRAND au sein des différentes instances et commissions comme exposé ci-dessus et **CONFIE** la vice-présidence de la commission n°1/Finances à Monsieur Denis NEDEZ.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,



Philippe GAUTIER

CM DU 03 AVRIL 2024